



FSU 93

MARDI 27 septembre 2016

Jugement des 16 d'Air France : rendez-vous à Bobigny

Depuis plusieurs mois, le pouvoir politique applique une répression sans précédent sur toutes les formes de revendication. La FSU93 condamne fermement cette stratégie qui vise à faire taire le mouvement social pour mieux l'asservir. Elle apporte son soutien à tous les salariés injustement incriminés et appelle à manifester les 27 et 28 septembre 2016 devant le Tribunal de Grande Instance de Bobigny pour la relaxe des 16 d'Air France.

Suite à l'affaire dite de la "chemise", le 5 octobre 2015, seize salariés d'Air France étaient convoqués devant le tribunal correctionnel : cinq pour « violences en réunion » – ils encourent jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende –, et onze pour « dégradations » lors de la manifestation du 5 octobre. Saisie d'une demande de renvoi par les avocats de la défense des prévenus, la cour a décidé de renvoyer l'affaire aux 27 et 28 septembre 2016.

Rappelons également, que la Ministre du Travail a permis, le 5 août 2016, contre l'avis de l'Inspection du Travail, le licenciement de Vincent Martinez, délégué du personnel, élu CGT à Air France.

Pour soutenir les 16 d'Air France,

Rendez-vous mardi 27 septembre 2016, de 9h00 à 17h00

devant le TGI de BOBIGNY.